

DOSSIER DE CANDIDATURE

Date limite d'envoi : 14 janvier 2019

TRANSPORTS BARIATRIQUES : ACCOMPAGNEMENT FINANCIER POUR L'EQUIPEMENT D'UNE AMBULANCE PAR DEPARTEMENT

L'appel à candidature couvre la période du 10 décembre 2018 au 14 janvier 2019

L'appel à candidature est ouvert à l'ensemble des entreprises de transports sanitaires privés disposant d'une autorisation de transport sanitaire dans les quatre départements bretons et étant soit déjà équipés¹ et organisés pour le transport bariatrique, soit porteurs d'un projet d'équipement.

1°- Dénomination sociale de l'entreprise et du représentant légal :

Nom de l'entreprise :
Représentant légal :
Adresse :
N° d'agrément.....
Lieu d'implantation.....
Département :
Téléphone :
Mail :

2°- Nature de la demande :

Descriptif du projet envisagé (équipement, organisation...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

¹ Les transporteurs déjà équipés devront être en mesure de produire des justificatifs comptables

Calendrier envisagé de mise en œuvre :

Montant total de l'investissement :

- prévisionnel :
- si déjà financé (joindre les justificatifs comptables au présent dossier).....

3°- Cahier des charges techniques

Cf. page 3 de l'appel à candidature

4. Dépôt du dossier

Le dossier est à envoyer au plus tard le 14 janvier 2019 par voie postale à l'ARS Bretagne, 6 place des Colombes CS 14253 - 35042 Rennes Cedex – Direction Adjointe de l'Offre Ambulatoire ou par voie électronique à l'adresse suivante ars-bretagne-secretariat-dosar@ars.sante.fr

Date :

Signature :